

# Moniteur Sports d'Eau Vive et de Ski Alpin

(En apprentissage)



du 9 octobre 2017 au 4 octobre 2019

## Objectif :

Cette formation favorise votre employabilité à l'année par l'acquisition du BP JEPS CKDA et de l'Eurotest du DE JEPS Ski Alpin, ainsi que le permis d'autocariste (Permis D et FIMO) «suivant l'âge du stagiaire».

Le BPJEPS CKDA permet d'animer et d'encadrer toutes les disciplines sur les trois milieux : Eau Calme, Eau Vive jusqu'à la classe 3 et en Mer jusqu'à 4 Beaufort.

L'obtention de l'Eurotest permet l'exercice de moniteur de ski stagiaire rémunéré».

Formation sous contrat d'apprentissage. CFA FUTUROSUD.

## Heures Totales



Heures en centre



Heures en entreprise



CODE ROME  
G1204

**CRFCK**

FFCK

**FUTUROSUD**  
SPORT ANIMATION TOURISME

Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée  
Tél.: 04 92 23 12 92  
Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com

UCPA  
FORMATION

Région  
PACA

L'Europe  
s'engage  
en France

# Moniteur Sports d'Eau Vive et de Ski Alpin

Contenus et modalités pédagogiques :

La formation du BP CKDA se compose de 4 unités certificatives et 1 Module de formation spécifique préparation à l'Eurotest du DEJEPS Ski alpin. L'organisation pédagogique est dispensée sur le modèle de l'alternance. Temps de formation en centre entrecoupés de périodes en entreprise(s). Les épreuves certificatives sont programmées au cours de la formation.

- 4 modules définissent la formation du BPJEPS CKDA ;

- Module A : Fondamentaux du métier-sécurité, préparation à la EPMS (Exigences Préalable à la Mise en Situation Professionnelle)
- Module B : Construire et gérer un projet. Concerne la certification de l'UC1 ET UC2
- Module C : Technique et pédagogie des Activités du canoë kayak et disciplines associées. Concerne la certification de l'UC3
- Module D : Technique et sécurité des activités du canoë kayak et des disciplines associées :
  - en Eau Calme,
  - en Eau Vive classe 3
  - en Mer 4 BEAUFORT.

Concerne la certification de UC 4

- 1 Module de formation spécifique préparation à l'Eurotest du DEJEPS Ski alpin.
- Le permis de conduire qui est déterminé en fonction de l'âge de l'apprenti.

Dates : du 9 octobre 2017 au 4 octobre 2019 soit 24 mois.

Lieu : 05120 L'Argentière La Bessée

Publics et pré-requis : L'accès à la formation est soumis à deux tests de sélection. le premier pour le BP JEPS CKDA et le second une évaluation technique pour le ski.

Modalités d'inscription : les pré-inscriptions s'effectuent en ligne [www.crck.com](http://www.crck.com) .

Deux dates possibles de sélection : le 20 juin ou le 22 septembre 2017

Contenu de la sélection CKDA : Epreuves techniques, aisance en eau vive en classe 3 et en eau calme. QCM sur les connaissances liées à l'activité. Esquimautage obligatoire.

Dates de la sélection: septembre 2017, sur glacier à Tignes.

Suivi et évaluation de la formation :

Le suivi est effectué par le livret de formation dématérialisé accessible sur Internet, il comprend tous les éléments administratifs ainsi que le suivi pédagogique en centre et en entreprise.

Le planning et les modalités certificatives y sont précisés.

L'évaluation s'effectue par :

- Les épreuves certificatives sont programmées au cours de la formation.
- Des feuilles d'émargement sont organisées pour le suivi présentiel.

Coût : Devis sur demande. Formation financée par le CFA FUTUROSUD (contrat d'apprentissage)

## CONTACT



**Téléphone**  
04 92 23 12 92



**Internet**  
[www.crck.com](http://www.crck.com)  
Mail : [contact@crck.com](mailto:contact@crck.com)



**CRFCK**  
Complexe Sportif du Quartz  
05120 L'Argentière la Bessée

## Conditions d'entrée en formation

### Test technique d'entrée en formation

Le test technique se fait en bateau manœuvrier sur un parcours rectangulaire défini par les évaluateurs le jour des épreuves, balisé de 4 bouées distantes de 40 mètres en longueur et de 20 mètres en largeur : A partir du départ dans un angle, le(la) candidat(e) effectue six parcours complets (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) avec une consigne différente à chaque fois et figurant dans le tableau ci-dessous.

	Consignes	Observables
1	<b>Sur tout le parcours</b> (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) : Marche avant	<b>Marche avant</b> : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté, rotation du tronc
2	<b>Diagonale 1</b> : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant <b>Largeur 1</b> : Déplacement en technique canoë bordé droite <b>Diagonale 2</b> : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre, terminer en marche avant <b>Largeur 2</b> : Déplacement en technique canoë bordé gauche	<b>Demi-tour</b> : Effectuer le demi-tour grâce à une circulaire (1 seul mouvement) <b>Canoë</b> : Utilisation de toutes les techniques (gouvernail, col de cygne) permettant de garantir le déplacement en ligne droite sans se déborder
3	<b>Diagonale 1</b> : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant <b>Largeur 1</b> : Déplacement latéral <b>Diagonale 2</b> : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre et terminer en marche avant <b>Largeur 2</b> : Déplacement latéral	<b>Tour complet</b> : Rotation en 3 coups de pagaie maximum (circulaire, rétropulsion, appel) <b>Déplacement latéral</b> : Utilisation de la technique de la godille (la pagaie ne sort pas de l'eau), le bateau suit une ligne parallèle aux bouées
4	<b>Sur tout le parcours</b> : Marche arrière	<b>Marche arrière</b> : Pagayer régulièrement sans freiner
5	<b>Diagonale 1</b> : Marche avant en accélérant progressivement <b>Largeur 1</b> : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée <b>Diagonale 2</b> : Marche avant en accélérant progressivement <b>Largeur 2</b> : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée	<b>Marche avant</b> : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté <b>Sprint</b> : Direction maintenue lors de l'accélération <b>Freinage</b> : Le bateau ne tourne pas et s'arrête précisément
6	<b>Sur tout le parcours</b> : Effectuer le parcours avec une personne allongée sur pointe arrière de son embarcation <b>Esquimautage</b> : A la fin du parcours	<b>Transport</b> : Pas de déséquilibre, propulsion régulière <b>Esquimautage</b> : Retourner son embarcation et esquimauter

## **Equivalences au test technique préalable à l'entrée en formation**

- × Sportif de haut niveau inscrits ou ayant été inscrits sur liste ministérielle de haut niveau en Canoe-Kayak
- × BAPAAT support technique loisirs de pleine nature support Canoe-Kayak
- × BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention « monovalente Canoe-Kayak et disciplines associées » (BPJEPS en 10UC)
- × BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention « plurivalente eau calme, mer et vagues » (BPJEPS en 10UC)
- × BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention « plurivalente eau calme et rivières d'eau vive » (BPJEPS en 10UC)
- × BEES 1er degré option Canoe-Kayak
- × CQP moniteur de Canoe-Kayak option « Canoe-Kayak en eau calme et en eau vive »
- × CQP moniteur de Canoe-Kayak option « Canoe-Kayak en eau calme et en mer »

## **Test de sélection : épreuve technique en eau vive**

En bateau manœuvrier au choix du candidat (kayak ou canoë), sur une portion de rivière de minimum classe II, le candidat réalise un parcours slalomé. Le parcours comprend 8 à 10 portes. Une porte est composée deux fiches suspendues à une potence. Les anneaux sont de couleur vert et blanc pour les portes à franchir dans le sens du courant, rouge et blanc pour les portes à franchir dans le sens inverse du courant.

Le tracé exploite au mieux les difficultés et les mouvements d'eau du parcours. Le parcours comportera divers éléments techniques relatifs à la discipline.

Le parcours est chronométré. Chaque candidat réalise deux manches, le meilleur temps des deux manches est conservé pour l'édition du classement. Le parcours est expliqué et repéré à pied du bord de la rivière avant la première manche. Durant les manches, les candidats sont positionnés en phase d'attente en amont du parcours ou en sécurité en aval du parcours.

Les épaules du candidat doivent passer obligatoirement entre chaque porte de slalom. Les touches de fiches ne sont pas comptabilisées. Le parcours est validé après franchissement de la ligne d'arrivée du kayakiste sur son kayak.

## **Test de sélection : épreuve écrite**

Epreuve écrite de 1 heure (le rendu sera d'une feuille A4 recto-verso maximum) portant sur la culture générale dans le champ du Canoe-Kayak.

## **Test de sélection : entretien individuel**

Chaque candidat sera vu en entretien personnalisé face à un jury de formateurs et de professionnels. L'objectif de cet entretien est de :

- ✓ Cerner les motivations des candidats
- ✓ Comprendre le projet professionnel des candidats
- ✓ Répondre aux questions des candidats

BPJEPS CKDA EC, c1111, mer 4 Beaufort

## Documents complémentaires à joindre au dossier d'inscription

### Une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- × « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- × « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- × « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- × « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- × « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

### Certificat médical de non contre-indication à la pratique du « canoë-kayak et disciplines associées » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;

### Attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport